



# OPTIMUM

Assurance vie

50<sup>ans</sup>

“ Votre partenaire  
en assurance vie ”

## Flash

**Mai 2025**

Optimum Vie est une société d'assurance française membre du Groupe Optimum, un groupe financier diversifié privé canadien ayant des activités au Canada, aux États-Unis et en France.

Voici les rubriques de votre *Flash* de mai :

1. Lutte contre les fraudes : 20 milliards d'euros détectés en 2024 (source : Ministère de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique)
2. Les dates des formations Optimum Vie
3. La carte vitale numérique désormais accessible sur mobile, sous certaines conditions
4. Crypto-actifs : l'Autorité des marchés financiers met en garde le public contre les activités de plusieurs acteurs non autorisés
5. Vous détenez des cryptomonnaies... que devez-vous faire vis-à-vis du fisc ?
6. Discours commerciaux déséquilibrés et parfois trompeurs dans le cadre de la distribution des SCPI ; l'Autorité des marchés financiers tient à rappeler à l'ensemble des acteurs impliqués dans la distribution ou la promotion des SCPI leurs obligations conformément à la réglementation en vigueur sur la commercialisation afin de protéger les épargnants (source : AMF)
7. Actualités - Droits de douane et commerce mondial : le point en sept questions (source : Vie Publique)
8. Optimum Gestion Financière - Mai : le retour à la raison

## Lutte contre les fraudes : 20 milliards d'euros détectés en 2024

(source : Ministère de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique)

Le vendredi 14 mars, la ministre chargée des Comptes publics, Amélie de Montchalin, et la ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, Catherine Vautrin, ont effectué un point d'étape et annoncé les perspectives du plan de lutte contre les fraudes aux finances publiques, lancé en 2023.

Cela concerne :

1. La fraude aux aides publiques
2. La fraude fiscale
3. La fraude sociale
4. La fraude douanière

En juin 2023, un plan de lutte gouvernemental contre les fraudes aux finances publiques, qu'elles soient fiscales, sociales ou douanières, était présenté. Cette feuille de route, articulée autour de 35 mesures, prévoyait des moyens humains et budgétaires sans précédent pour rétablir la justice et rendre aux Français l'argent de la fraude.

Aujourd'hui, un point d'étape est fait pour évaluer les premiers résultats et entrevoir les perspectives en matière d'action contre toutes les fraudes.



### Des chiffres historiques

- 20 Md€ de fraudes détectées en 2024
- 13 Md€ encaissés en 2024
- x2 objectif de doubler le montant des fraudes détectées d'ici à 2029

L'intégralité du document du MEFSIN (Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique) : [\[Vidéo\] Lutte contre les fraudes : 20 milliards d'euros détectés en 2024](#)

## Les dates des formations Optimum Vie

Chers partenaires, comme évoqué en février nous assurons à nouveau en 2025 des séances de formations éligibles DDA offertes à nos fidèles apporteurs.

Votre délégué commercial reste votre interlocuteur pour toutes questions et pour participer à ces séances de formation.

- **Le 3 juin** en présentiel à Nancy pour la région Grand-Est
- **Le 6 juin** en présentiel à Lyon pour la région Rhône-Alpes
- **Les 10 et 18 juin** : demi-journées en visio (pour les régions Nord, Ouest et Centre Val de Loire)
- A noter que la date de la formation en présentiel pour la région PACA sera communiquée ultérieurement et aura lieu dans le courant du mois de septembre



# La carte vitale numérique désormais accessible sur mobile, sous certaines conditions

La carte vitale numérique est accessible sur mobile, sous certaines conditions | Previslima



Depuis le 11 mars 2025, la « carte Vitale sécurisée », version dématérialisée de la carte Vitale, est disponible pour les assurés de toute la France, sous certaines conditions.

## Carte Vitale sécurisée : c'est quoi ?

La carte Vitale sécurisée vise à simplifier les démarches administratives des assurés en permettant un accès rapide à leurs informations de couverture santé. Disponible gratuitement sur l'App Store et Google Play, l'application offre les mêmes services que la carte Vitale traditionnelle tout en facilitant les démarches quotidiennes de consultations médicales, d'achat de médicaments en pharmacie ou d'hospitalisations.

Elle permet un suivi en temps réel des dépenses et remboursements, tout en garantissant la mise à jour automatique des droits des assurés.

La carte Vitale dématérialisée ne remplace pas la carte Vitale physique, elle en est une alternative et non une substitution.

## Sécurité et confidentialité

L'un des objectifs du déploiement de la carte Vitale sécurisée est d'améliorer la sécurité des données personnelles des assurés, tout en luttant contre la fraude.

L'accès à l'application est protégé par une double authentification, et les informations qui y sont stockées sont strictement limitées à l'identité de l'assuré et à son organisme de rattachement, garantissant ainsi la protection des données médicales sensibles.

## Activation de la carte et déploiement progressif

L'application est téléchargeable gratuitement sur l'App Store et Google Play, mais son activation varie selon le département de résidence :

- L'activation directe via l'application Carte Vitale est possible dans les 23 départements suivants : Ain (01), Allier (03), Alpes-de-Haute-Provence (04), Hautes-Alpes (05), Alpes-Maritimes (06), Ardèche (07), Bas-Rhin (67), Bouches-du-Rhône (13), Cantal (15), Drôme (26), Isère (38), Loire (42), Haute-Loire (43), Loire-Atlantique (44), Puy-de-Dôme (63), Rhône (69), Saône-et-Loire (71), Sarthe (72), Savoie (73), Haute-Savoie (74), Seine-Maritime (76), Var (83), Vaucluse (84).
- Dans les autres départements, l'activation de l'application carte Vitale n'est possible que via l'application France Identité : pour s'identifier sur « carte Vitale », les assurés doivent passer par l'application France Identité. Celle-ci n'est accessible qu'aux détenteurs de la nouvelle carte d'identité, au format carte bancaire.

Si vous ne possédez pas encore la carte d'identité au format carte bancaire, l'application carte Vitale continuera son déploiement progressif à partir de mai 2025. Vous pourrez alors l'activer en suivant le même parcours que les assurés des 23 départements déjà concernés.

## Recommandations pour les usagers

Tous les professionnels de santé ne sont pas encore équipés pour accepter la version dématérialisée de la carte Vitale. Il est donc recommandé de toujours prendre avec soi sa carte Vitale physique lors des consultations en établissement de santé.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [l'application carte Vitale](#)



## Crypto-actifs : l'Autorité des marchés financiers met en garde le public contre les activités de plusieurs acteurs non autorisés

L'Autorité des marchés financiers publie la [liste des nouveaux sites internet](#) proposant, illégalement en France, des crypto-actifs ou des services sur crypto-actifs.

L'AMF publie dans [cette communication](#), la liste de ces nouveaux sites récemment identifiés dans la catégorie crypto-actifs.

Attention, cette liste est mise à jour fréquemment mais n'a pas vocation à être exhaustive du fait de l'apparition régulière de nouveaux acteurs non autorisés ou frauduleux

Afin de s'assurer que l'entité qui propose des services sur crypto-actifs est autorisée à opérer en France, la liste blanche des prestataires de services sur actifs numériques (PSAN) et des prestataires de services sur crypto-actifs (PSCA) est accessible sur le [site internet de l'AMF](#).



## Vous détenez des cryptomonnaies... que devez-vous faire vis-à-vis du fisc ?

Si vous détenez des cryptomonnaies (Bitcoin, l'Ether, le Dash...) vous êtes imposables en cas de plus-value de cession au-delà de 305 € de plus-values.

Dans ce cas précis vous aurez le choix entre :

- Le Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) de 30 % composé de 12,8 % correspondant à l'impôt et 17,2 % correspondant aux prélèvements sociaux, ou
- Opter pour l'intégration des plus-values au barème progressif de l'impôt.

La seule détention n'est pas taxable et la cession avec moins-value également

Enfin si la plateforme sur laquelle vos cryptomonnaies sont détenues est basée à l'étranger, vous devrez également compléter un formulaire n°3916 – « Déclaration par un résident d'un compte à l'étranger, ou d'un contrat de capitalisation ou placement de même nature souscrit hors de France »

Pour plus de détail sur [la fiscalité](#)

Pour info : [Qu'est-ce qu'une « cryptomonnaie » ?](#)



## Discours commerciaux déséquilibrés et parfois trompeurs dans le cadre de la distribution des SCPI ; l'Autorité des marchés financiers tient à rappeler à l'ensemble des acteurs impliqués dans la distribution ou la promotion des SCPI leurs obligations conformément à la réglementation en vigueur sur la commercialisation afin de protéger les épargnants (source : AMF)

Ces derniers mois, l'AMF a constaté la multiplication de discours commerciaux déséquilibrés et parfois trompeurs dans le cadre de la distribution de sociétés civiles de placement immobilier (SCPI). L'Autorité rappelle que les différents acteurs impliqués, que ce soient les sociétés de gestion de portefeuille ou les distributeurs, dont notamment les conseillers en investissements financiers, sont tenus à des obligations de bonne information des épargnants. L'information qu'ils diffusent doit être claire, exacte et non trompeuse, les manquements à ce principe étant susceptibles d'engager la responsabilité de l'acteur concerné, et de faire l'objet de sanctions disciplinaires.



La réglementation impose en particulier :

- Une communication commerciale équilibrée, faisant mention des risques inhérents aux SCPI (par exemple le risque de liquidité) dès lors que les avantages potentiels sont présentés ;
- Un discours promotionnel qui ne soit pas bâti exclusivement ou principalement sur les performances passées. Dans la mesure où celles-ci ne préjugent pas des performances futures, elles ne peuvent être présentées qu'au même titre que les autres caractéristiques des SCPI, sans priorité sur ces dernières ;
- Des indicateurs de performance respectant les règles s'agissant de leur mode de calcul et des périodes présentées. Il n'est, par exemple, pas autorisé de communiquer sur la performance d'une SCPI ayant moins de 12 mois d'historique. Toute communication sur le taux de distribution d'une SCPI (ratio des dividendes versés en année n sur le prix de la part au 1<sup>er</sup> janvier de l'année n) doit être systématiquement accompagnée d'un indicateur de performance plus globale calculé sur la même période, le taux de distribution ne donnant qu'une information partielle sur la performance réelle de la SCPI. Il peut même être trompeur puisque ce taux augmente faiblement lorsque le prix de la part diminue, toutes choses égales par ailleurs, alors même que la valeur des parts détenues par les associés existants de la SCPI a diminué.

[Consulter l'article de l'AMF](#)



## Droits de douane et commerce mondial : le point en sept questions

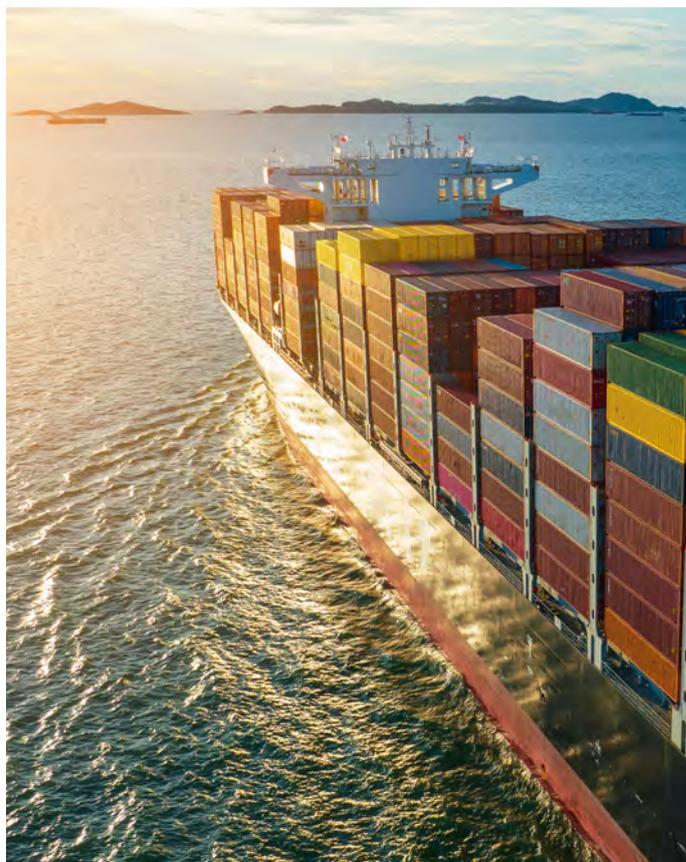
(source : Vie Publique)

L'annonce par les États-Unis d'une forte hausse des droits de douane bouscule l'économie mondiale bien que sa mise en œuvre soit suspendue, sauf pour les importations chinoises. Quels peuvent être les effets des droits de douane ? Présentent-ils une menace pour le commerce international ?

Cet article propose en 7 points une bonne compréhension des droits de douane :

1. Que sont les droits de douane et à quoi servent-ils ?
2. Quels peuvent être les effets négatifs des droits de douane ?
3. Quels peuvent être les effets positifs des droits de douane ?
4. Comment réagir face à une hausse des droits de douane ?
5. La politique des États-Unis en matière de droits de douane constitue-t-elle une rupture ?
6. La guerre des droits de douane mène-t-elle à la récession ?
7. Les droits de douane marquent-ils la fin du commerce mondial ?

[Consulter l'article](#)



# Optimum Gestion Financière - Mai : le retour à la raison

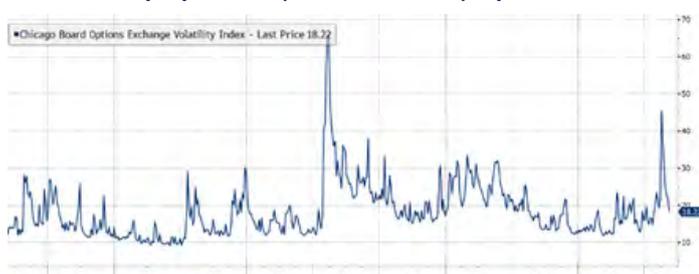
Après avoir tapé du poing sur la table, Donald Trump entend raison et recule sur les droits de douane.

Si le président américain revient sur ces propositions, il parvient toutefois à obtenir des concessions de la part de ses partenaires. Les États-Unis ont ainsi signé de nouvelles ententes avec l'Inde, le Japon, la Chine, le Royaume Uni et le Canada. Le pic des tensions commerciales semble donc derrière nous.

Les investisseurs sont soulagés de cet apaisement des tensions internationales. La perspective d'une récession mondiale semble s'éloigner.

L'indicateur de risque mondial, mesuré par le VIX, a donc très fortement baissé au mois de mai après un pic historique au mois d'avril.

Graphique du VIX (indice de volatilité) depuis 2015



Source : Bloomberg

## Des résultats d'entreprise pour le moment épargnés

La saison des résultats bat son plein et pour le moment les résultats sont plutôt au beau fixe avec une croissance des résultats par action en moyenne de +11 % aux États-Unis au 1<sup>er</sup> trimestre et de +3 % pour l'Europe.

De plus, les entreprises restent relativement confiantes dans leurs perspectives et peu d'entre elles ont abaissé leurs objectifs de l'année à l'exception de l'automobile.

La consommation reste solide des deux côtés de l'Atlantique et le pétrole a beaucoup baissé (< 65 \$) ce qui bénéficie à de nombreux secteurs économiques.

Les informations contenues dans ce document ne constituent pas une offre d'achat, de vente, de souscription ou de services financiers, ni une sollicitation d'une offre d'achat de quelques produits d'investissement que ce soit. Tout investissement comporte des risques. Ce document ne tient pas compte des circonstances particulières propres à tout destinataire individuel auquel cette communication a été envoyée et ne doit pas être invoqué pour prendre une décision d'investissement. Chaque personne est invitée à lire le prospectus du fonds d'investissement envisagé avant toute décision d'investissement.



## Des marchés financiers qui repartent à la hausse

Cette détente sur le front international a provoqué un fort rallye sur les actions internationales, les investisseurs n'anticipant plus de récessions.

Les prévisions de croissance, très optimistes à la fin de l'année dernière ont cependant été révisées à la baisse, mais restent supérieures à 0 %.

Performances nettes de frais de gestion (%)	2025	2024	10 ans
Prudence	-1,5	3,9	23,4
Équilibré	-2,4	4,5	36,9
Diversifié	-3,6	5,3	40,1
Dynamique	-4,8	6,2	66,7
Optimum Actions	-3,5	3,2	64,5
Optimum Actions Internationales	-6,4	9,4	74,1
Optimum Actions Canada (R)	-3,3	15,2	62,1
Optimum Patrimoine	-3,6	5,3	40,1
Optimum Obligations	1,0	1,8	-2,3

Au 9 mai 2025

### OPTIMUM VIE S.A.

94, rue de Courcelles  
75008 Paris, France  
+ 33 1 44 15 81 81

optimumvie.com  
optimumvie.com/linkedin

